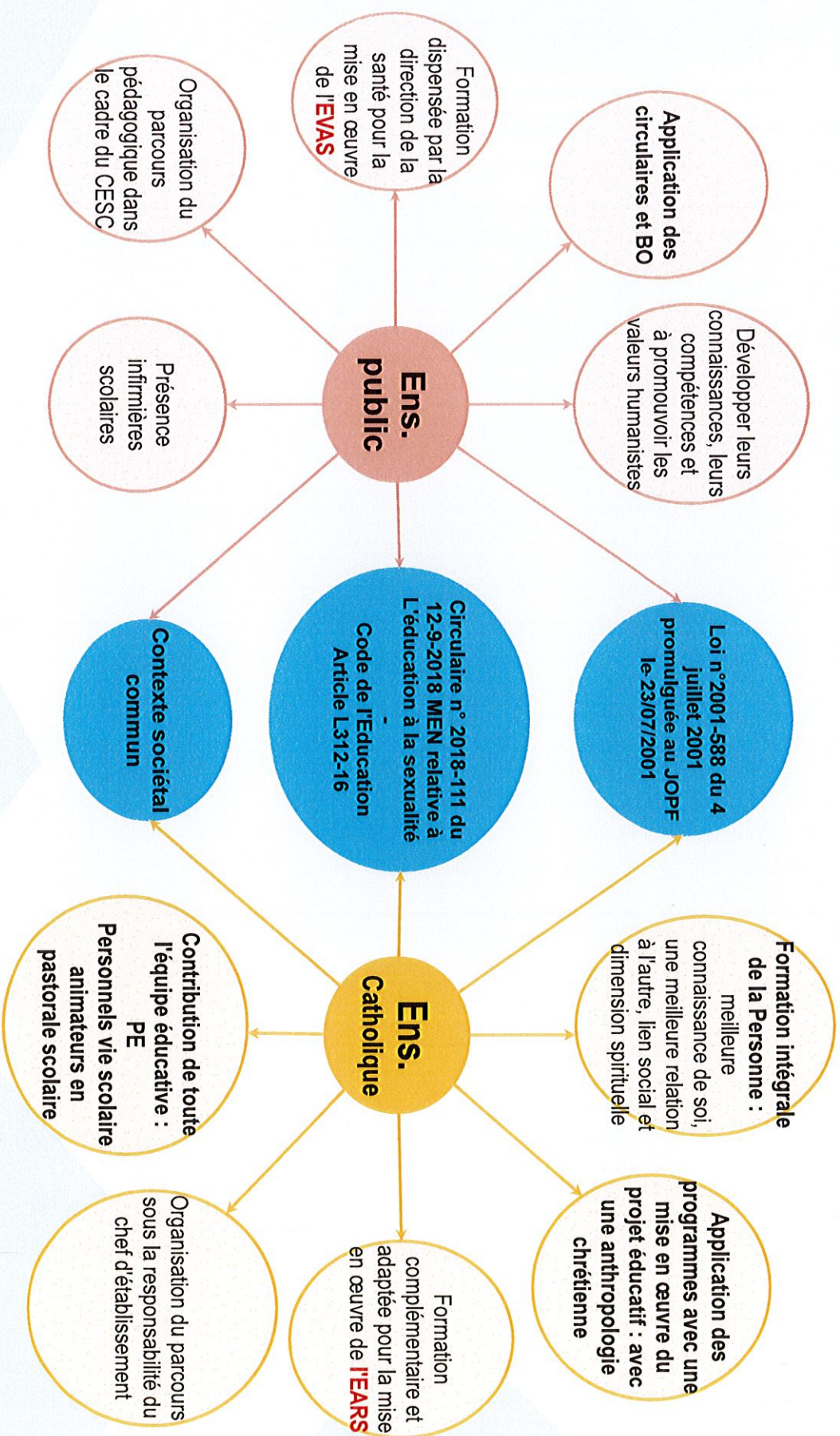


Des obligations... à l'expression de la liberté d'enseignement...

l'Education à la Vie Affective et Sexuelle (VAS) ... à l'Education Affective, Relationnelle et Sexuelle (EARS)



Proposition de la Direction de la Santé

Adaptations et besoins dans l'Enseignement Catholique

Parcours élève : 4 séances de la 6^{ème} à la 3^{ème}

(1D non concerné mais prévu dans la circulaire MEN)



1^{ère} séance à partir de 10 ans ou classe de 6^e

(durée 1 h)

- fiche pédagogique « Adolescence, mon corps, mon intimité »
- fiche pédagogique « Orientation sexuelle »



2^e séance à partir de 12 ans ou classe de 5^e

(durée 1 h)

- fiche pédagogique « Un gars / une fille »



3^e séance à partir de 13 ans ou classe de 4^e

(durée 2 h)

- fiche pédagogique « La relation amoureuse à l'ère des NTIC »



4^e séance à partir de 13 ans ou classe de 3^e

(durée de 1 h à 2 h)

- Quiz des pré-requis
- fiche pédagogique « Brainstorming sur la sexualité »
- fiche pédagogique « Relations responsables »

Formation des personnels :

«Vers une éducation globale et positive à la vie affective et sexuelle »

Mise en place dans chaque établissement ?

Collèges	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème} PM+	Cl. relais	ULIS	TOTAL
CLM	10	10	11	10				41
AMJ	9	9	8	7	1		1	35
NDA	7	6	6	7		1		27
SCT	7	6	7	6	1	1	1	29
AMJ	3	3	3	3				12
CESA	2	2	2	2				8
St RAPHAEL	2	1	1	1				5
	40	37	38	36	2	2	2	157

Proposition de formation des personnels adaptée : **Former l'adulte à accompagner le jeune**

T1 : Formation des chefs d'établissement (Mgr COTTANCEAU)

Retenir le cadre général (cf. doc SGEC)

T2 : Formation des référents-collèges EARS (à identifier)

Accompagner les personnes ressources des collèges

T3 : Formation des intervenants selon les besoins de chaque collège

Formation de la direction de la santé + une formation complémentaire EC

Exemple de ressources : cf. DEC de Vendée :

<https://view.genial.ly/5f71ac1958c8610e14dc03c1/presentation-ears-enseignement-catholique-85>

Cette circulaire annule et remplace la circulaire n° 2003-027 du 1^{er} février 2003. Tout comme la précédente, **elle ne s'applique pas aux établissements privés sous contrat**. Néanmoins, l'Enseignement catholique est résolument engagé sur la question de l'**éducation affective relationnelle et sexuelle** et souhaite apporter sa contribution, au service de l'éducation globale de la personne. La lecture de la circulaire permet de faire ressortir les points suivants :

Tous les éléments nouveaux de la circulaire répondent à l'évolution du **contexte social** : insistance sur la liberté et l'égalité homme/femme, la laïcité et la neutralité, la prévention concernant le mésusage des réseaux sociaux, le cyber harcèlement, la lutte contre les IST, VIH-SIDA, grossesses précoces, la prévention des violences sexistes et sexuelles en écho à la Loi sur les violences sexistes et sexuelles de juillet 2018.

Si tous ces objectifs sont très importants et doivent être traités, l'Enseignement catholique insiste toutefois sur le sens à donner à la dimension sexuée du corps, à la notion de projet de vie, de choix et d'engagement.

Le cadre éthique et déontologique s'appuie sur les valeurs de liberté et d'égalité, valeurs de la République. Appliquées à l'éducation à la sexualité, ces valeurs méritent approfondissement et nuances notamment concernant l'égalité homme-femme selon le champ dans lequel on se situe. La circulaire insiste pour combattre les préjugés (en vue de lutter contre les discriminations, les violences sexistes) et sur la notion d'exemplarité quant à la mixité, l'égalité, les violences sexistes et sexuelles. Elle invite à l'acceptation des différences, en particulier l'orientation sexuelle (homosexualité, trans sexualité). L'Enseignement catholique préconise de travailler cette question sous l'angle de la dignité et non comme une alternative dans le paysage de la sexualité.

Le terme fraternité est absent du texte dans lequel on trouve ceux de laïcité et de neutralité. L'Enseignement catholique redit sa mission qui est l'accueil de tous (art 38 du statut de l'EC) et affirme sa volonté d'éduquer à la lumière de l'anthropologie qui est la sienne, attachée à la liberté des consciences et à l'écoute des croyances dans leur diversité (art 37).

La circulaire précise la nécessité de discernement, de confiance, de respect des consciences, de prise de recul des intervenants et rejoint en cela le texte d'orientation « L'éducation affective relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques » publié en 2010 par le Sgec ; de même le rappel de la responsabilité éducative de l'établissement et de tous ses membres, en lien avec les parents.

Concernant la **vision de la sexualité et de son éducation**, la circulaire propose de commencer à l'école élémentaire mais « sans dimension sexuelle sensu stricto », « la compréhension de la sexualité et des comportements sexuels ne commençant qu'à l'adolescence ». L'Enseignement catholique affirme que les enfants en tant qu'êtres sexuels sont concernés par l'EARS dès la maternelle, (1^{er} lieu de socialisation). Au gré des occasions de vie de la classe (questions d'intimité, de relations garçon/fille, gestion des émotions et des sentiments, premiers questionnements sur la naissance etc...), la maternelle est un lieu idéal pour poser les premiers repères. L'EARS concerne tous les âges depuis la maternelle jusque dans l'enseignement supérieur, avec un discours adapté et nuancé.

Au collège et au lycée, le MEN préconise un important travail de prévention (réseaux sociaux, cyber harcèlement, pornographie...) et prévention IST VIH SIDA Grossesses précoces. La progression des IST et la non diminution des grossesses précoces sont des questions de santé publique. L'Enseignement